



CARNAVAL D'HIVER



**5 AU 8 FÉVRIER 2026
PROGRAMMATION À L'INTÉRIEUR**

LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

Pour des raisons hors de contrôle, nous avons dû déplacer le lancement de la Politique familiale et des aînés qui était prévu pour jeudi 29 janvier 2026.

Le lancement officiel aura lieu
JEUDI 19 FÉVRIER 2026
5 À 7
AU CENTRE DES LOISIRS

LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LAURENT-DU-HA! HA!

Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717
Site Internet : www.saintlouisduhaha.com
Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com
Facebook : Municipalité Saint-Laurent du Ha! Ha!

Vous retrouverez à l'intérieur du journal, le document explicatif du budget 2026

Table des matières	
Ordre du jour	2-3
Info de votre maire	4
Chronique municipale	5
Saviez-vous...	6
Organismes et comités	7
Programmation Carnaval	8 -9
Programmation Centre des loisirs	10
Info-Biblio	11
Centre Action Bénévole	12
RIDT vous informe	13-14
Qui fait quoi à Saint-Laurent-du-Ha! Ha!	15
Calendrier	16
Séance du conseil municipal aura lieu lundi 2 février à la salle municipale à 20h	



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0

Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 2 février 2026

1- MOT DE BIENVENUE

2- CONFORMITÉ DU QUORUM

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :

4.1 Réunion du 12 janvier 2026

4.2 Réunions extraordinaires du 19 janvier 2026 (19h et 19h30)

5- SUIVI DES DOSSIERS

6- APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS

7- CORRESPONDANCE :

8- AFFAIRES FINANCIÈRES

8.1 Demande de commandite du Club Cabgym

8.2 Demande de commandite les Perce Neige du Témiscouata

8.3 Adoption du règlement 463 ayant pour objet d'amender le règlement numéro 433 et 393 concernant la gestion contractuelle – afin d'ajuster les seuils et des plafonds pour l'application des règles de passation de contrats municipaux du 1 janvier 2026 au 31 décembre 2027

8.4 Demande de commandite pour le Carnaval 2026

8.5 Adoption du règlement numéro 465 visant la création d'une réserve financière destinée au remplacement et à la mise aux normes des équipements de la caserne d'incendie

8.6 Adoption du règlement numéro 466 établissant le taux de taxe foncière générale 2026 et des taxes spéciales, de services et des compensations

8.7 Demande de don pour la campagne de financement annuel de Re-Sources Famille

9- GREFFE ET ORGANISATION

9.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 467 ayant pour objet le traitement des élus 2026

9.2 Dépôt du rapport annuel 2025 sur l'application du règlement de gestion contractuelle

9.3 Dépôt de la liste de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

- 9.4 Résolution – Vente d'immeuble défaut de paiement des taxes municipales
- 9.5 Résolution – Nomination représentant acquisition immeuble en défaut de paiement

10- SÉCURITÉ PUBLIQUE :

- 10.1 Nomination de 2 pompiers à des fonctions supérieures
- 10.2 Embauche d'une pompière pour le service incendie de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et de Saint-Elzéar de Témiscouata

11- TRAVAUX PUBLICS :

12- URBANISME :

13- LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRES :

14- CAMPING DU LAC DÔLE

15- AFFAIRES DIVERSES :

16- PÉRIODE DE QUESTIONS :

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Infos de votre maire

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

L'élaboration du budget 2026 a représenté un exercice complexe pour la municipalité, nécessitant une révision approfondie de la planification financière.

Comme vous le savez, la firme SERVITECH a procédé, en 2024, à la mise à jour du nouveau rôle d'évaluation foncière, laquelle a entraîné une hausse de la valeur d'évaluation de plusieurs résidences.

Lors du budget 2025, certaines subventions ont été considérées malheureusement comme des revenus récurrents, notamment la subvention PRABAM. Or, ceux-ci ne sont pas au niveau fonctionnement et n'aurait pas dû être intégrée aux prévisions budgétaires de cette façon. Cette situation a eu pour effet de faire baisser le taux de taxation plus bas en 2025.

Avec le recul, si cette subvention n'avait pas été incluse, le taux de taxation de 2025 aurait dû être de 1,1789 plutôt que 0,935. Il n'est malheureusement pas possible de corriger cette situation rétroactivement.

Ainsi, pour 2026, le taux de taxation sera fixé à 1,3361, en tenant compte des revenus réels, afin de garantir l'équilibre budgétaire et une gestion responsable des finances municipales.

Le conseil municipal et moi-même sommes conscients de l'impact que cette hausse peut représenter pour plusieurs foyers. Notre objectif demeure d'assurer la pérennité des services tout en faisant preuve de transparence et de rigueur.

Nous invitons les citoyens à assister à la séance du conseil municipal du 2 février prochain, où nous prendrons le temps de répondre à vos questions, dans un climat de respect et de collaboration.

Votre maire,
Mélissa Lord



CHRONIQUE MUNICIPALE

Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de janvier 2026.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 JANVIER 2026 À 20H.

- Renouvellement annuel Groupe ACCISST 2026
- Augmentation salariale pour l'année 2026
- Autorisation achat de timbres pour taxation 2026
- Renouvellement contrat d'entretien et de soutien des applications de INFOTECH logiciels municipaux
- Paiement redevance pour le gymnase 2026
- Demande de commandite du Club Cabgym (reporter)
- Renouvellement contrat d'entretien et de soutien des applications de Azimut Solution Géomatiques 2026
- Demande de commandite les Perce Neige du Témiscouata (reporter)
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 463 Tarification pour les matières résiduelles pour 2026
- Engagement d'une technicienne en administration – comptabilité
- Autorisation de signature
- Autorisation à participer à un colloque en sécurité civile
- Demande de dérogation mineur numéro 13080_610_2025_1078_DM
- Demande de dérogation mineur numéro 13080_610_2025_1087_DM
- Renouvellement de l'adhésion pour l'Association forestière Bas-Laurentienne 2026
- Participation aux programmations 2026 de la Semaine de relâche VIP
- Autorisation de déposer une demande pour le programme Pêche en herbe 2026
- Dépôt de la liste des contrats de plus de 2 000\$ conclus avec un même contractant dont la somme de ces contrats est supérieure à 25 000\$
Dépôt de la liste des octrois de contrats de plus de 25 000\$ pour la période du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025 (article 98.1.2 CM)

-Avis de motion et dépôt du règlement 463 ayant pour objet d'amender le règlement 433 et 393 concernant la gestion contractuelle - afin d'ajuster les seuils et les plafonds pour l'application des règles de passation de contrats municipaux du 1 janvier 2026 au 31 décembre 2027

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 19 JANVIER 2026, À 19H

- Document explicatif du budget 2026
- Adoption du budget 2026 de la municipalité
- Adoption du programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 19 JANVIER 2026, À 19H30

- Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 465 visant la création d'une réserve financière destinée au remplacement et à la mise aux normes des équipements de la caserne d'incendie
- Changement de numéro du projet de règlement 463 ayant pour objet d'amender le règlement numéros 433 et 393 concernant la gestion contractuelle - afin d'ajuster les seuils et des plafonds pour l'application des règles de passation des contrats municipaux du 1 janvier 2026 au 31 décembre 2027
- Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 466 établissant le taux de la taxe foncière générale 2026 et des taxes spéciales, de services et des compensations
- Adoption du règlement numéro 463 Tarification pour les matières résiduelles pour 2026
- Approbation des comptes et déboursés non générés
- Adoption du budget 2026 de l'OMH

Le texte de ces procès-verbaux se retrouve sur le site WEB de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

Saviez-vous...

DATES D'ÉCHÉANCE POUR LES PAIEMENTS DE VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Le compte de taxes municipales sortira bientôt et les dates de paiement prévues sont : le 15 mars, le 30 avril, le 15 juin, 30 juillet, le 15 septembre et le 30 octobre 2026.

Dans le but de simplifier le règlement de votre compte de taxes municipales, nous vous offrons diverses formes de paiement.

Il est toujours possible de régler votre dû par carte de débit, chèques, argent, chèques postdatés, paiements préautorisés à votre compte ainsi qu'au comptoir de votre banque ou de votre caisse.

La direction générale



INVITATION

Vous êtes productrice ou producteur agricole, transformateur, entrepreneur bioalimentaire, élu municipal, partenaire du milieu ou un organisme de soutien intéressé par l'alimentation locale?

Vous êtes invité·e à participer aux consultations pour le renouvellement du Plan régional de développement bioalimentaire (PRDB) 2026-2031, afin de partager vos réalités, enjeux et idées pour l'avenir du secteur bioalimentaire de la région.

Cette consultation du Témiscouata est pour la mise à jour du Plan régional de développement bioalimentaire 2026-2031. Votre contribution est précieuse afin que le plan reflète votre réalité sur le terrain.

Date : 16 février 2026

Heure : 13h00 à 16h30

Lieu : Beaulieu Culture, 2448 Rue Commerciale S, Témiscouata-sur-le-Lac, QC G0L 1X0

Pour Inscription => <https://forms.gle/1rWSUm9a2aS1NiJS7>

Au plaisir de vous entendre!

Pour toute information, contactez Stéphane Lussier au 418 725-7995 poste 102 ou bien par courriel à slussier@jmp-consultants.com »

Patrick Cyr
Conseiller en développement rural

Organismes et loisirs

CERCLE DES FERMIÈRES

La réunion mensuelle se tiendra le 9 février à 19 h 30 à la salle municipale.

Des formations sont également prévues :

- **2 février, en après-midi** : Lecture des patrons pour métier.
- **16 février (débutant)** : Fabrication de savons feutrés.
- **23 février (avancé)** : Fabrication de savons feutrés.

Nous invitons également tous les citoyens souhaitant apprendre ou perfectionner le tricot à se joindre à nous. Ces rencontres auront lieu **tous les mercredis de février, dès 13 h**, au local des fermières. Nous espérons vous y voir nombreux et nous souhaitons un magnifique mois de février rempli d'amour.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

BINGO

Dans le cadre du Carnaval, vous êtes invités à venir jouer au bingo qui aura lieu vendredi 6 février à 19h30 à la salle municipale.

Après midi de cartes à tous les mercredis à 13h30 au local du club. Bienvenue à toutes et tous.

Petit déjeuner 50 ans et plus aura lieu mardi 10 février au Restaurant Mikes à 9h30. Confirmer votre présence auprès de madame Bernadette,

CHEVALIERS DE COLOMB

Gala musical dans le cadre du Carnaval aura lieu le dimanche 8 février au gymnase de l'école Goerges-Gauvin dès 13h00. Admission : 6 \$

Début des inscriptions: 11h00

Un goûter (soupe, sandwich, dessert et café) sera servi.

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 12 février à 19h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre. Bienvenue à tous les membres !

CENTRE DES FEMMES DU TÉMISCOUATA

Le Centre des femmes du Témiscouata vous invite à consulter la nouvelle programmation hiver-printemps 2026. Le 7 février, une activité familiale avec Aster vous est offerte! Pour connaître l'ensemble des activités, vous inscrire et avoir davantage d'information sur les services, vous pouvez passer au Centre, appeler ou consulter le site internet.

Notre équipe place l'épanouissement de chacune au cœur de ses actions.



418-854-2399

233, rue Commerciale, Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

www.ctemiscouata.ca

PROGRAMMATION CARNAVAL

Le Comité des loisirs vous invite à participer en grand nombre aux activités du Carnaval. Merci aux Chevaliers de Colomb et au Club des 50 ans et + pour l'organisation de vos activités.

**MERCRI À NOS
COMMANDITAIRES !**

CATÉGORIE BONHOMME

Le Comité des Loisirs organise le concours
*** FABRIQUE TON BONHOMME DE NEIGE ***.

La participation au concours est gratuite et s'adresse à toutes les familles résidentes de Saint-Louis-du-Ha! Ha !

Le concours débute le lundi 2 jusqu'au 28 février 2026. Pour vous inscrire, vous devez photographier votre bonhomme et faire parvenir la photo par courriel à l'adresse suivante : loisirs@saintlouisduhaaha.com avec votre nom, adresse et numéro de téléphone.

Le tirage des gagnants se fera parmi tous les participants. Les gagnants seront contactés par téléphone.

Trois prix en argent seront remis aux gagnants du concours

1 prix de 50\$ et 2 prix de 25\$

CATÉGORIE GLACE

Pharmacie Brunet Clinique Maria Fernanda Cascades Emballage Carton-Caisse-Cabano Bar JSN Fortin

CATÉGORIE ÉTOILE

Construction Steph M.
Service Nettoyage Multi-Pression D.S.
A.C. Électrique (2005) inc.
Paysage Témis et Extermination Témis
Plomberie D. Lavoie
Dépanneur Le Saint
Excavation Philippe et Yvanhoe Dubé

CATÉGORIE FLOCON

Épicerie chez Nancy
Erableière des Morins

**CARNAVAL D'HIVÉR
SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!**

5 AU 8 FÉVRIER 2026



Suite...

20h00 SOIREE MUSICALE AVEC SOMME DUO CASCADES EMBALLAGE CARTON-CAISSE CABANO

Lieu : Centre des loisirs + Service de bar sur place, *entrée gratuite*

SOMME DUO
FRÈRE BERGER ET RICLARD BRINS



DIMANCHE 8 FÉVRIER

13h00 GALA MUSICAL ORGANISÉ PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB

Lieu : Gymnase de l'école Georges-Gauvin
Coût : 6 \$
11h30 : Début des inscriptions
12h00 : Guitare

SERVICE DE BAR TOUTE LA FIN DE SEMAINE

54MEDI 7 FÉVRIER

10H00 TOURNOI DE BALLON SUR GLACE AMICAL MIXTE CONSTRUCTION STEF. M. INC.

Lieu : Centre des loisirs
Coût : 30\$ par équipe. Équipe mixte de 8 joueurs doit avoir 2 filles ou 1 fille / 1 enfant (entre 12 à 16 ans). Formule 4 X 4 avec gardien. Casque obligatoire. Inscription au 418-854-2260 poste 103 ou par courriel à loisirs@saintlouisduhaha.com avant le 5 février



13H00 GUSSADES EXCAVATION PHILIPPE ET YVANHOE DUBÉ

Lieu : Centre des loisirs et apporte ton traîneau !

14H00 TIRE SUR LA NEIGE L'ÉTABLIÈRE DES MORINS

Coût : 1\$ / palette 3 \$ / le verre

Lieu : Centre des loisirs

17H00 SOUPER PIZZA ET FRITES RESTAURANT CHEZ COCO

Lieu : Centre des Loisirs
Coût : 5\$ par pointe / 8\$ par pointe avec frites

HORAIRES DES ACTIVITÉS

JEUDI 5 FÉVRIER

19H00 TOURNOI DE CHARLEMAGNE BAR JSN FORTIN

Lieu : Salle municipale
Coût : 10 \$ par personne
18h30 inscription sur place remise en bourses
Formé votre équipe à l'avance, si vous êtes seul, nous procéderons au jumelage sur place.



VEUDREDI 6 FÉVRIER

19H00 PATIN DISCO

PHARMACIE BRUNET CLINIQUE MARIA FERNANDA

Lieu : Centre des loisirs
Patinage libre ambiance disco, musique



19H30 BINGO

Lieu : Salle municipale
Organisé par le Club des 50 ans et +
1000\$ en prix à gagner, tours spéciaux



19H00 TOURNÉE CHASSOMANIAC 2026 CASERNE 34 SAINT-LOUIS-DU-HA ! HA ! ET SAINT-ELÉAIRE-DE-TÉMISCOUATA

Lieu : Gymnase de l'école Georges-Gauvin
3 blocs de films de chasse, kiosque, exposants, service de bar, soirée musicale.



ACTIVITÉS AU CENTRE DES LOISIRS

FÉVRIER

SUPER BOWL

DIMANCHE 8 FÉVRIER
DÉBUT DU MATCH : 18H30

Nous prolongeons la journée en vous présentant le Super Bowl.

Venez vivre l'expérience avec nous.



ON SOULIGNE LA SAINT-VALENTIN

Venez célébrer l'amour et l'amitié dans une ambiance chaleureuse et festive.

Fabrication de cartes toute la journée
Café et chocolat chaud offerts spécial
Saint-Valentin

Soirée Karaoké en soirée
Chansons sous le thème de l'amour

Que tu sois en couple, entre amis ou seul,
vous êtes les bienvenues

On vous attend pour une journée remplie de sourires et de plaisir !

INFO-BIBLIO

HORAIRE : Pour le mois de février
 mercredi 18h30 à 20h
 Dimanche 8 février : 9h30 à 11h

LIVRES EN ROTATION DU RÉSEAU BIBLIO
 De nouveaux livres en rotation sont maintenant disponible pour vous, dans les rayons.

À METTRE À VOTRE AGENDA

ACTIVITÉS POUR PETITS ET GRANDS !



Lire un roman qui vous emporte, que vous ne pouvez lâcher, que vous essayer de faire durer comme un plaisir toujours reconduit reste un des grands bonheurs de notre vie de chaque jour.

Jean D'Ormesson

Vous aimeriez vous impliquer, voici une belle occasion.

Devenez notre secrétaire-trésorier(e) bénévole!



Comptabilité
simple



Quelques heures
par mois



Un grand
impact local

Votre communauté a besoin de vous 





VOUS INFORME ...

TAXE DE SERVICE MATIÈRES RÉSIDUELLES

NOUVEAU FONCTIONNEMENT 2026



Un seul bac à déchets au chemin = **pas besoin de vignette**

Plusieurs bacs à déchets pour la même adresse au chemin = **besoin de vignettes**

Regroupement au même endroit de bacs à déchets pour plusieurs adresses

= **besoin de vignettes**

Besoin de vignettes ? Contactez votre bureau municipal

POURQUOI ?

La collecte et l'enfouissement des déchets coûtent de plus en plus chers.

Cela représente plus des 2/3 des frais payés à la RIDT par les contribuables!

À l'inverse, lorsque le tri est bien fait, la gestion des matières recyclables ne coûte rien.

Pour éviter de tout mettre aux poubelles, utilisez les services disponibles. **Ils sont gratuits!** (voir au verso).

MIEUX TRIER = MOINS DE DÉCHETS

Aucun frais ou vignette pour le recyclage peu importe le nombre de bacs roulants de récupération mis au chemin.

La RIDT peut vous livrer gratuitement un bac de récupération supplémentaire.
Il suffit de le demander.

Les récipients pour le tri des matières organiques sont aussi disponibles gratuitement dans votre municipalité.

DES QUESTIONS ?

Pour les questions **sur la taxe de service**, contactez la municipalité.

Pour les questions **sur les services, la collecte, les bacs roulants ou les conteneurs**, contactez la RIDT au 418 853-2220.

COMMENT ?

Cette taxe est maintenant partagée en deux parties :

- 1.Une partie est pour **la gestion globale des services**. Les services sont accessibles à tous les propriétaires de bâtiments. Cette partie est forfaitaire et la même pour tous.
- 2.Une autre partie, pour **les services de collecte des déchets**, qui est fixée en fonction du nombre et du type de contenants à déchets que les utilisateurs mettent au chemin.

Le service de base est d'un bac roulant à déchets par logement ou commerce.

La taxe est déterminée en fonction du nombre de bacs roulants à déchets que vous mettez au chemin.

Chaque bac à déchets supplémentaire devra être muni d'une vignette, achetée auprès de la municipalité, et en vente dès le mois de mars.

D'ici la fin mars 2026, une tolérance sera appliquée, mais vous devez contacter la municipalité pour acheter votre vignette si vous souhaitez placer plus d'un bac roulant à déchets au chemin.

À partir d'avril 2026, la RIDT et la municipalité appliqueront des règles strictes pour la collecte des bacs à déchets. **Pas de vignette sur un bac à déchets supplémentaire, pas de collecte.**

LE TRI EST OBLIGATOIRE.

Consultez les informations au verso pour savoir où vont les matières.



SERVICES DISPONIBLES AU TÉMISCOUATA

LES BONNES MATIÈRES AU BON ENDROIT !

SANS FRAIS



(418) 853-2220
info@ridt.ca
www.ridt.ca



RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages ou imprimés

Ils sont faits de papier, de carton, de verre, de plastique ou de métal.

Contenants souples ou rigides

Généralement, les contenants recyclables s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle qui va aussi dans le bac.

Les déposer vides, secs et propres.

Un simple petit rinçage au besoin.

Exemples de contenants : bouteille de shampoing, bouteille d'huile, contenant de savon à lessive, contenant de crème sure, barquette alimentaire en styrémousse, etc.

Emballages

Ils servent à transporter facilement un produit.

Exemples d'emballages : boîte à oeufs, casseau de fruits, conserve, sac de papier, filet à clémentines, etc.

Imprimés

Ce sont les papiers et les autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

Exemple d'imprimés : journaux, magazines, feuilles lignées ou quadrillées, enveloppes, etc.

⚠️ Quelques exceptions : les produits dangereux et les contenants sous pression vont **à l'écocentre**. Les emballages de protection de polystyrène vont **à la poubelle**.

COMPOSTAGE

2 choix s'offrent à vous !

Composter à la maison

- Résidus alimentaires d'origine végétale
- Résidus de fleurs ou de jardinage, pelouse, feuilles mortes

Porter vos matières dans un conteneur d'apport volontaire

- Résidus alimentaires d'origine végétale ou animale
- Résidus de fleurs ou de jardinage
- Essuie-tout, papier brun, mouchoirs et carton souillé
- Nourriture pour animaux et litière naturelle

ÉCOCENTRES

pour toutes les matières dont

- Bois
- Matériaux de construction
- Résidus verts
- Branches
- Meubles et encombrants
- Électroménagers
- Pneus
- Métaux mélangés
- Matériel électronique et informatique
- Agrégats : béton, brique, asphalte
- Produits dangereux : peintures, huiles, propane, aérosols, produits d'entretien de maison
- Piles et batteries
- Huiles de cuisson
- Ampoules et tubes fluorescents
- Tubulures d'érablière

MINI-COLLECTE

Écocentre, bureau municipal et écoles

- Cartouches d'encre
- Attaches à pain
- Goupilles en aluminium
- Lunettes et casquettes
- Piles et cellulaires

FRIPERIES OU COMPTOIRS DE LINGE

les conditions varient d'un endroit à l'autre, vérifiez avant.

- Vêtements, chaussures, accessoires et textiles
- Jouets, jeux et articles sportifs
- Articles décoratifs, ménagers ou de cuisine

DÉPÔT POUR PLASTIQUES AGRICOLES

- Pellicules de balles rondes et carrées
- Emballages en tube ou toiles pour ensilage
- Sacs de semences, pesticides et fertilisants (petits et gros)
- Sacs de moulée, tourbe, ripe, litière
- Ficelles - Cordes

DÉPÔT MUNICIPAL

seulement pour ces matières

- Surplus de matières recyclables
- Résidus verts, pelouse, feuilles mortes
- Branches ou résidus d'élagage
- Peintures et huiles
- Produits dangereux de maison

Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.

QUI FAIT QUOI À SAINT-Louis-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Morneau-Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Mathieu Briand, Conseiller siège 4

Marie-Pier Morneau, Conseillère siège 5

Josiane Lauzier, Conseillère siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse..... 854-2260 poste 105 mairie@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin, Directrice générale greffière-trésorière
854-2260 poste 101 direction@saintlouisduhaha.com

Josée Corbin, Technicienne en comptabilité
854-2260 poste 109 ... municipalite@saintlouisduhaha.com

Marie-Hélène Morneau, Adjointe administrative
854-2260 poste 102, sec-adm@saintlouisduhaha.com

Daniel Massé, Travaux publics 860-7243..... garage@saintlouisduhaha.com

Diane Bossé, Coordonnatrice en loisirs ... 854-2260 poste 103..... loisirs@saintlouisduhaha.com

Sébastien Bérubé, Directeur Incendies 551-0737 directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 899-6725 poste 4428 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 860-7243 (cell)

Centre des loisirs. 854-2260 # 104

Bibliothèque 854-2260

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

Bureau ouvert seulement le mardi en après-midi

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9h à 12h - 13h à 16h30

Mardi 9h à 12h - 13h à 16h30

Mercredi 9h à 12h - 13h à 16h30

Jeudi 9h à 12h - 13h à 16h30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18h30 à 20h

Le dimanche 8 février 9h30 à 11h00

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

FÉVRIER 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 ^{er} Centre des loisirs de 13h à 17h	2 Centre des loisirs de 13h à 21h Séance du conseil municipal à 20h à la salle municipale	3 Centre des loisirs de 13h à 21h	4 Centre des loisirs 13h à 21h Bibliothèque 18h30 à 20h	5 Centre des loisirs 13h à 21h Tournoi de Charlemagne 19h Salle municipale	6 Centre des loisirs 13h à 21h Disco patin à 19h Bingo à 19h30 Salle municipale Club des 50 ans et plus Soirée Chassomaniak 19h gymnase de l'école	7 Centre des loisirs Tournoi de ballon sur glace 17h Souper pizza / frites 20 h Soirée musicale avec le groupe Somme Duo
8 Bibliothèque de 9h30 à 11h Centre des loisirs de 13h à 17h Gala musicale 13h gymnase de l'école Super Bolwl Centre des loisirs 18h30	9 Centre des loisirs 13h à 21h Réunion Cercle des fermières à 13h30 salle municipale	10 Centre des loisirs 13h à 21h Vie active à 13h30 salle municipale	11 Centre des loisirs 13h à 21h Bibliothèque 18h30 à 20h	12 Centre des loisirs 13h à 21h Gym-Cerveau à 13h salle municipale Réunion Chevaliers de Colomb 19h30 salle municipale	13 Centre des loisirs 13h à 21h	14 Centre des loisirs de 13h à 22h Activités Saint-Valentin au Centre des loisirs
15 Centre des loisirs de 13h à 21h	16 Centre des loisirs 13h à 21h	17 Centre des loisirs 13h à 21h Vie active à 13h30 salle municipale	18 Centre des loisirs 13h à 16h Bibliothèque 18h30 à 20h	19 Centre des loisirs 13h à 21h Gym-Cerveau à 13h salle municipale	20 Centre des loisirs 13h à 21h	21 Centre des loisirs de 13h à 22h
22 Centre des loisirs de 13h à 17h	23 Centre des loisirs 13h à 21h	24 Centre des loisirs 13h à 21h Vie active à 13h30 salle municipale	25 Centre des loisirs 13h à 21h Bibliothèque 18h30 à 20h	26 Centre des loisirs 13h à 21h Gym-Cerveau à 13h salle municipale	27 Centre des loisirs 13h à 21h	28 Centre des loisirs 13h à 22h